



## **BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC**

**DEMANDE DE DEFRICHEMENT DANS LE  
CADRE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT ET  
D'EXTENSION DE LA CARRIERE FAMY DE  
LANCRANS-BELLE GARDE**

**Août 2017**





## GENERALITE

Dans le cadre du dossier de renouvellement et d'extension de la carrière de LANCRANS BELLEGARDE, la société FAMY a déposé une demande de défrichement d'une surface boisée de 6 Ha73 a 34 ca sur les communes de LANCRANS et BELLEGARDE (voir plan en annexe 1)

Durant l'instruction de cette demande, une consultation publique a été mise en place par la Préfecture de l'Ain du 17 juillet 2017 au 4 août 2017.

## AFFICHAGE ET PUBLICATION

En application de l'article R. 122-11 du code de l'environnement, l'avis de consultation publique (ANNEXE 2) a été affiché aux endroits suivants du 7 juillet au 4 août inclus :

- Sur le panneau d'affichage de la mairie de LANCRANS (ANNEXE 3)
- Sur le panneau d'affichage de la mairie de BELLEGARDE (ANNEXE 4)
- Sur sept accès possibles au site et visibles depuis la voie publique (annexe 5)

De plus, l'annonce légale concernant la consultation a été publiée dans deux journaux régionaux :

- le 7 juillet 2017 dans : le Progrès (Ain) (annexe 6)
- le 7 juillet 2017 dans : le Dauphiné (annexe 7)

L'avis a également été publié sur le site internet de la Préfecture (lien : <http://.ain.gouv.fr/autorisation-de-defrichement-en-vue-l-extension-a4383.html>) à partir du 11 juillet 2017 (annexe 8)

## CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de mise à disposition du public contenait les pièces suivantes :

- la demande d'autorisation de défrichement
- L'étude d'impact environnementale relative au projet, comportant le résumé non technique

## DEROULEMENT DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Conformément aux mentions de l'avis de consultation publique, le dossier de consultation a été consultable aux horaires de la Direction Départementale des Territoires de l'Ain, soit de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00, du lundi au vendredi.

## OBSERVATIONS DU PUBLIC

Aucune observation n'a été portée à connaissance de la DDT pendant toute la durée de la mise à disposition des documents.

**OBSERVATION DU MAITRE D'OUVRAGE**

La demande de défrichement sur les communes de LANCRANS et BELLEGARDE , pour permettre le renouvellement et l'extension de la carrière FAMY située sur ces deux communes, a fait l'objet d'une mise à disposition du public (du 17 juillet 2017 au 04 aout 2017), suite à la publication d'un avis de consultation dans 2 journaux régionaux , à l'affichage de ce même avis dans les mairies de LANCRANS et BELLEGARDE, ainsi qu'à plusieurs emplacement sur le site.

Le fait qu'aucune observation n'ait été émise lors de la mise à disposition au public du dossier, montre que le public semble bien informé sur le projet de renouvellement et d'extension de la carrière de LANCRANS - BELLEGARDE et est plutôt favorable à celui-ci.

Ceci parait cohérent avec l'enquête publique de ce projet qui s'est déroulée du 29 mai 2017 au 30 juin 2017 et qui n'a recueilli que 4 observations : 3 favorables et 1 défavorable de principe sans argumentation.

Le commissaire enquêteur, dans son mémoire de conclusion de l'enquête publique, daté du 30 juillet 2017, donne un avis favorable à ce projet.

**Fait à CHATILLON en MICHAILLE, le 8 août 2017**

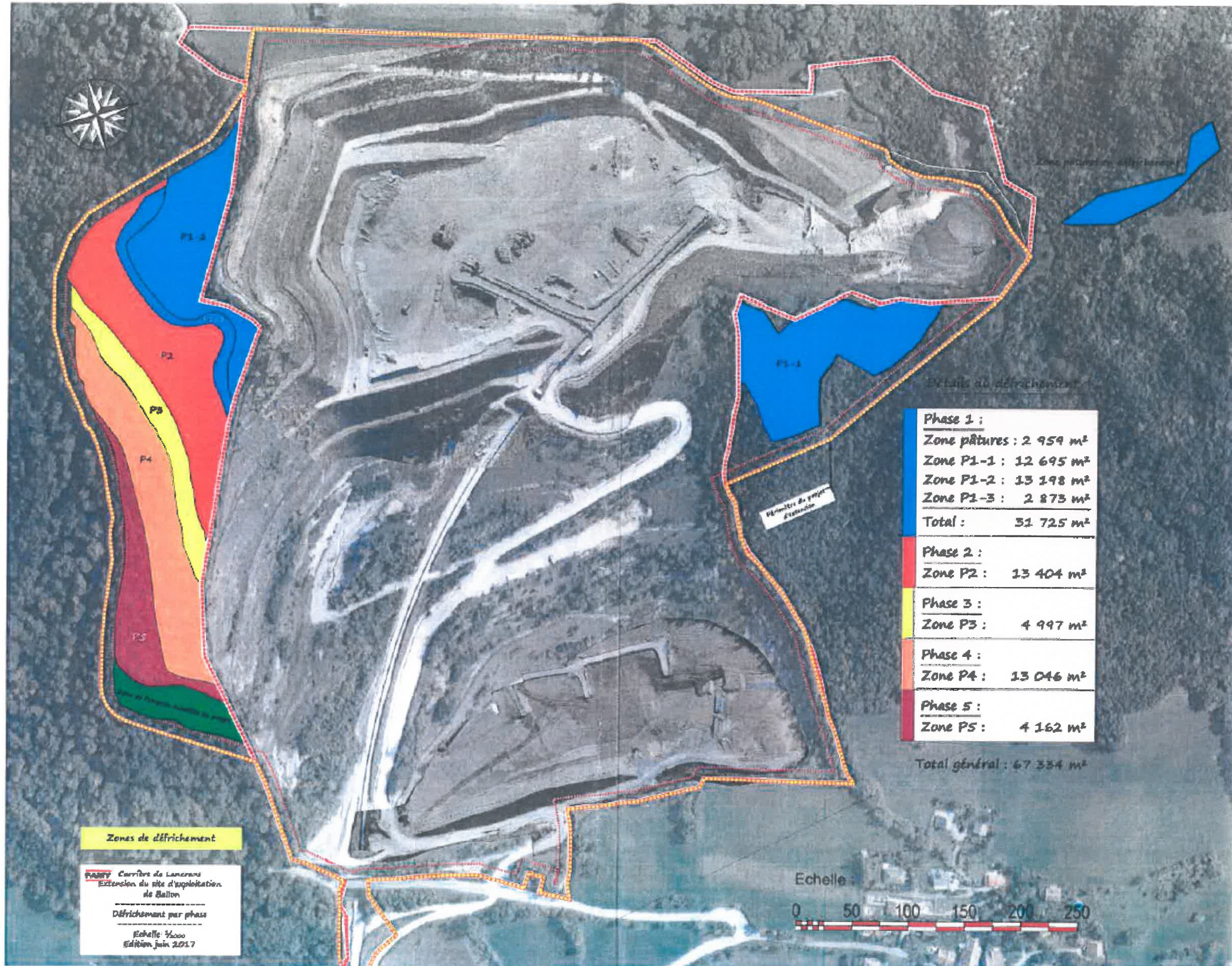
**Signé**

**Jacques FAMY**





# ANNEXE 1





## ANNEXE 2

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICTIONNEMENT  
EN VUE DU RENOUVELLEMENT ET DE L'EXTENSION D'UNE CARRIERE  
AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE**

Direction Départementale des Territoires de l'Ain  
Service Agriculture et Forêt

Une demande d'autorisation de défrichement d'une surface boisée de 6,7334 ha sur les communes de LANCRANS (01200) et BELLEGARDE SUR VALSERINE (01120), a été déposée à la direction départementale des territoires par la société FAMY dont le siège social est situé, 415 rue de la Foete, 01200 CHASTILLON EN MICHALLE.

Une consultation publique aura lieu du 17 juillet 2017 au vendredi 4 août 2017 inclus.

Le dossier de cette demande, comportant notamment une étude d'impact et un registre destiné à recevoir les observations du public, est tenu à la disposition du public à la direction départementale des territoires de l'Ain, 23 rue Bourgmayer, 01000 BOURG EN BRESSE.

Les horaires d'ouverture de la direction départementale des territoires sont : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, du lundi au vendredi.

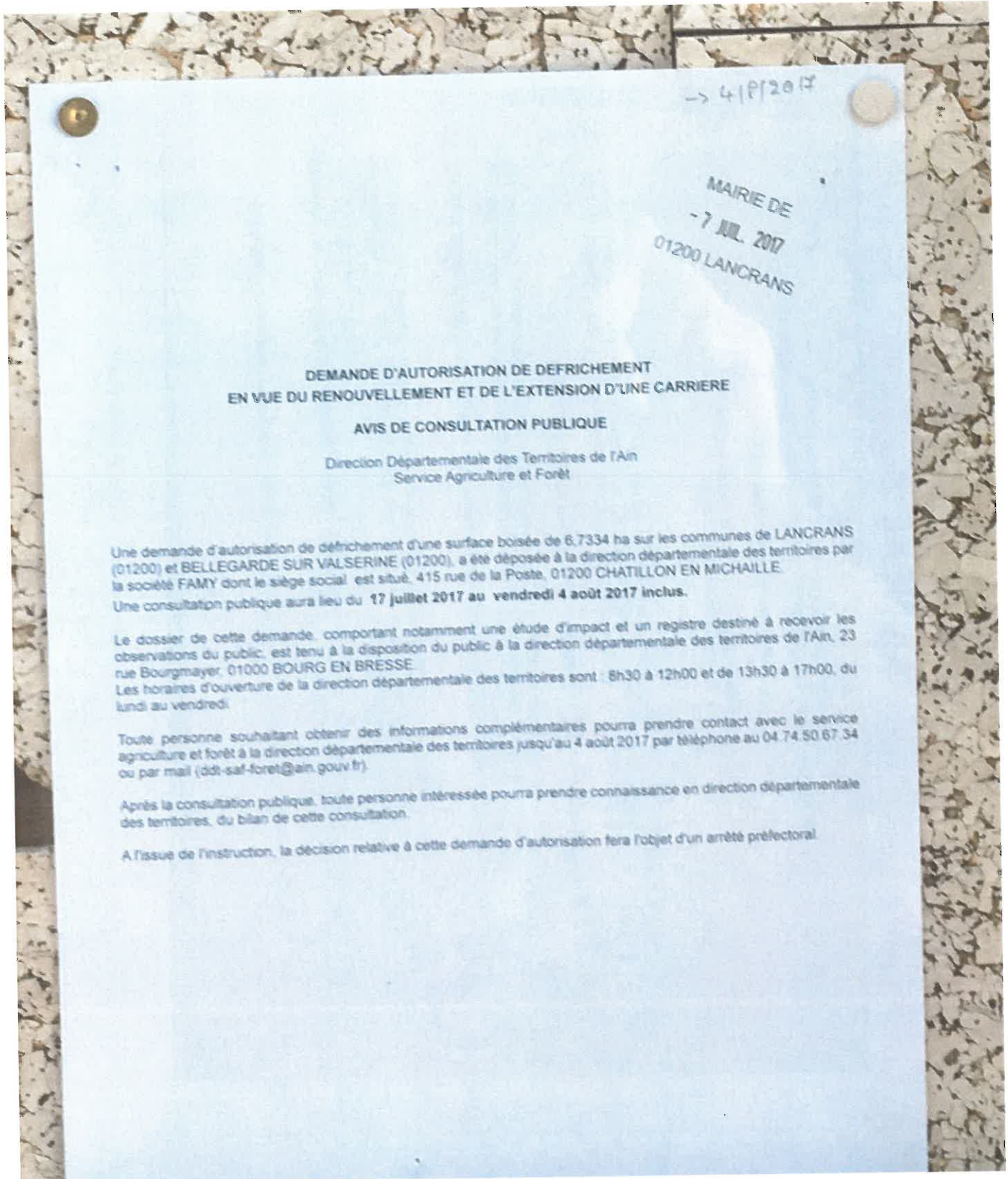
Toute personne souhaitant obtenir des informations complémentaires pourra prendre contact avec le service agriculture et forêt à la direction départementale des territoires jusqu'au 4 août 2017 par téléphone au 04.74.50.67.34 ou par mail ([ddt-saf-foret@ain.gouv.fr](mailto:ddt-saf-foret@ain.gouv.fr)).

Après la consultation publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance en direction départementale des territoires, du bilan de cette consultation.

A l'issue de l'instruction, la décision relative à cette demande d'autorisation fera l'objet d'un arrêté préfectoral.



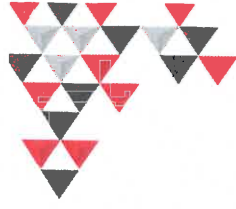
## ANNEXE 3







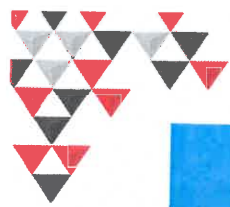


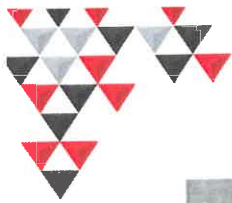




**BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC  
DEMANDE DE DEFRICHEMENT DANS LE CADRE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION  
DE LA CARRIERE FAMY DE LANCRANS-BELLEGARDE**

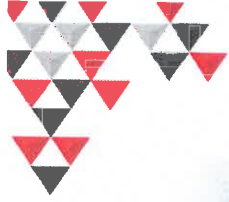






**BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC  
DEMANDE DE DEFRICHEMENT DANS LE CADRE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION  
DE LA CARRIERE FAMY DE LANCRANS-BELLEGARDE**

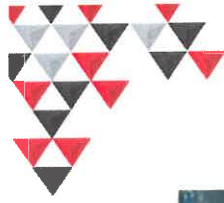




**BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC  
DEMANDE DE DEFRICHEMENT DANS LE CADRE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION  
DE LA CARRIERE FAMY DE LANCRANS-BELLEGARDE**

**FAMY**



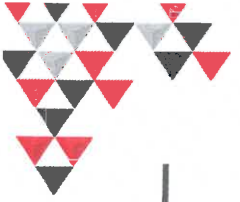


**BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC  
DEMANDE DE DEFRICHEMENT DANS LE CADRE DU PROJET DE  
RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION  
DE LA CARRIERE FAMY DE LANCRANS-BELLEGARDE**

**FAMY**









## ANNEXE 6

### NAISSANCE

#### Bienvenue à Lenny



© Photo R. B.

Hugo et Lydia Konowaleczuk sont heureux. Lenny est né le 4 juillet, à 21 h 24, à l'hôpital de la Croix-Rouge, à Lyon (Rhône). Il pèse 3,220 kg.

#### Bienvenue à Léo

Clément, agent hospitalier, et Émilie, adjoint administratif, sont les heureux parents d'un petit Léo depuis le 4 juillet. C'est à 19 h 01 qu'il a fait entendre sa petite voix à la maternité de Bourg-en-Bresse et il pesait 3,030 kg.



© Photo Marjse CASTIGLIA

#### Bienvenue à Lucas

Sandra Moiraud et Stéphane Caraud sont sur un petit nuage depuis l'arrivée de leur fils, Lucas. Il est né le 4 juillet, à 22 h 49, à l'hôpital de la Croix-Rouge, à Lyon (Rhône). Il pesait 3,170 kg.



© Photo R. B.

### JASSERON NAISSANCE

#### Bienvenue à Lucie



© Photo Marjse CASTIGLIA

Mickaël et Carine Trompille ont la joie d'annoncer la naissance de Lucie le 4 juillet à 15 h 36 à la maternité de Bourg-en-Bresse. Elle pesait 3,220 kg. Benjamin, 5 ans et demi, l'attendait avec impatience. Mickaël est chef de chantier et Carine est conseillère en assurances.

### OROM NAISSANCE

#### Bienvenue à Faustine



© Photo Marjse CASTIGLIA

Stéphane et Maëva Stohr sont heureux de présenter Faustine, leur premier bébé. La petite princesse a vu le

### MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

#### Procédures adaptées

#### AVIS DE MARCHÉ

Nom et adresse officielle du Fournisseur acheteur :  
EPA Masses des Douanes.  
Correspondant : M. le directeur, Immeuble les Allées de Montreuil - 11 rue des 2 communes 69555 Montreuil.  
Objet du marché : missions d'ingénierie pour la réfection des réseaux enterrés et enrobés à la cité des douanes de Famy Voltaire (01).  
Mots descripteurs : Amiante (diagnostic), Contrôle technique, Ingénierie, Maîtrise d'œuvre, Topographie.  
Lieu d'exécution : 283 - 295 route de Meyrin, 01210 Famy Voltaire.  
Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots.  
Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 15 septembre 2017.  
Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le financement de l'opération est assuré par le maître d'ouvrage sur ses fonds propres et/ou emprunts et/ou subventions.  
Forme juridique qui devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : la forme du groupement après attribution sera obligatoirement un groupement solidaire.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Justifications à produire quant aux capacités du candidat :  
et règlement de consultation.  
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dépôt au Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.  
Critères d'attribution :  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).  
Type de procédure : procédure adaptée.  
Date limite de réception des offres : 27 juillet 2017, à 12 heures.  
Autres renseignements :  
Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :  
Le dossier est téléchargeable sur <https://www.achatpublic.com>.  
Conditions de remise des offres ou des candidatures : les offres transmises par voie électronique ne sont pas admises.  
Date d'envoi du présent avis à la publication : 3 juillet 2017.  
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Semoods - Service Aro.  
Correspondant : M. Favis, 50 rue du Pavillon, 01000 Bourg-en-Bresse, tél. : 04.74.22.63.45, [info@semoods.com](mailto:info@semoods.com), courriel : [guillaume.favis@semoods.com](mailto:guillaume.favis@semoods.com).  
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Semoods - Service Aro.  
Correspondant : Mme Bocquenet, 50 rue du Pavillon, 01000 Bourg-en-Bresse, tél. : 04.74.80.96.45, [info@semoods.com](mailto:info@semoods.com), courriel : [erika.bocquenet@semoods.com](mailto:erika.bocquenet@semoods.com).  
Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Semoods - Service Aro, 50 rue du Pavillon, 01000 Bourg-en-Bresse, adresse Internet : <https://www.achatpublic.com>.  
Renseignements relatifs aux lots :  
Lots) 01 -  
Marché de Maîtrise d'œuvre  
Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre  
Lots) 02 -  
Marché de Contrôle Technique  
Mots descripteurs : Contrôle technique  
Lots) 03 -  
Diagnostic amiante et plomb avant travaux + hap  
Mots descripteurs : Amiante (diagnostic)  
Lots) 04 -  
Coordination SPS  
Mots descripteurs : Prestations de services  
Lots) 05 -  
Relèves topographiques et passage caméra  
Mots descripteurs : Topographie  
827214600

### AVIS

#### Avis administratif



#### PREFECTURE DE L'AIN

### ARRETE PLACANT LE DEPARTEMENT DE L'AIN EN SITUATION DE VIGILANCE SECHERESSE

L'arrêté préfectoral du 4 juillet 2017 place les bassins de gestion "eaux superficielles" "Bresse" et "Dombes" en situation de vigilance. Tous les bassins de gestion "eaux souterraines" du département sont maintenus en situation de vigilance.  
Cet arrêté peut être consulté dans son intégralité dans les mairies, au service Protection et Gestion de l'Environnement de la Direction Départementale des Territoires et sur le site internet des services de l'Etat dans l'Ain : <http://www.ain.gouv.fr/>

827307700



#### PREFECTURE DE L'AIN

Direction Départementale  
des Territoires de l'Ain  
Service Agriculture et Forêt

#### AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

### DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT EN VUE DU RENOUELEMENT ET DE L'EXTENSION D'UNE CARRIERE

Une demande d'autorisation de défrichement d'une surface boisée de 6,734 ha sur les communes de Lancrans (01200) et Bellegarde-sur-Valserine (01200), a été déposée à la Direction Départementale des Territoires par la société FAMY dont le siège social est situé : 415, rue de la Poète - 01200 Châtillon-en-Michaille.  
Une consultation publique aura lieu du 17 juillet 2017 au vendredi 4 août 2017 inclus.  
Le dossier de cette demande, comportant notamment une étude d'impact et un registre destiné à recevoir les observations du public, est tenu à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires de l'Ain - 23, rue Bourgmeier - 01000 Bourg-en-Bresse. Les horaires d'ouverture de la Direction Départementale des Territoires sont : 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, du lundi au vendredi.  
Toute personne souhaitant obtenir des informations complémentaires pourra prendre contact avec le Service Agriculture et Forêt à la Direction Départementale des Territoires jusqu'au 4 août 2017 par téléphone au 04.74.50.67.34 ou par mail [iaf-eaf@ain.gouv.fr](mailto:iaf-eaf@ain.gouv.fr).  
Après la consultation publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance en Direction Départementale des Territoires, du bilan de cette consultation.  
A l'issue de l'instruction, la décision relative à cette demande d'autorisation fera l'objet d'un Arrêté Préfectoral.  
827842800

#### Plan local d'urbanisme

Commune de l'Abbergement - Clémenciat 01400

### PRESCRIPTION DE LA REVISION AVEC EXAMEN CONJOINT DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 13/06/2017, le Maire de l'Abbergement Clémenciat a décidé de prescrire la révision avec examen conjoint du Plan Local d'Urbanisme (PLU).  
Cette délibération est affichée en Mairie pendant un mois à compter du 29/06/2017. Elle est consultable en Mairie et en Préfecture.  
827296200

### VOTRE CONTACT



## ANNEXE 7

Bilonda Soctiana, Bouchonnet Bastien, Chevriaux Joë, Clac Jean, Collet Aurélien, De Silva Vincent, Dobos Luc, Gombin Cécile, Godes Amel, Goubel Lucas, Houx Mathieu, Jean-Louis Baptiste, Le Palud Justine, Perrine Mathieu, Pemachon Dylan, Peyron Romain, Vallet Christel.

### ELECTROTECHNIQUE

Amousson Béni, Bakar Mahmoud, Savellet Coréentin, Barthélemy Stéphane, Bellaton Tanguy, Blinc Julien, Barthelemy Alexandre, Caillon Jonathan, Cassot Gérard, Chanel Kevin, Cochard Florian, Czuppon Kevin, Deseille Justine, Gidion Sullivan, Dupont Alexis, Guiney Florian, Gatera Sylvain, Gonzalez Laurent, Jacquemard Jean-Baptiste, Jaccardet Julien, Lepus Bernard, Ligier Boris, Maillet Alexis, Martin Alexandre, Mascara Estéban, Moirier Mathieu, Monterrat Adrien, Pénard Aurélien, Pénard Michaël, Plet Yann, Polizzi Igo, Puvion Jacques-Max, Recher Benjamin, Reine Rémi, Roy Jérôme, Rolly Thomas, Rondepierre Yvan, Roy Christophe, Simonet Benoît, Soy-

Hubert Lora, Kennaz Ebubekir, Malaye Abdoulaye, Ferrier Martin, Verlet Mathieu, Vilepichou Luc.

### SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS OPTION A : SOLUTIONS D'INFRASTRUCTURE, SYSTEMES ET RESEAUX

Abouhela Ibrahim, Behrmans Carmeseddine, Cingou Jordan, Michel Maxime, Morel Valentin.

### SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS OPTION B : SOLUTIONS LOGICIELLES ET APPLICATIONS INTERNES

Bento Perrine David, Heratto Valentin, Duellar Alexis, David Axel, Guyon Alexis, Jaraet Nicolas, Majouan Any, Renaud Sabine, Vachet Léo, Yang Ludovic.

### TOURISME

Aurion Marine, Amal Mathieu, Ananbar Cassandra, Anselme Estelle, Berlin Alexandre, Bertrand Clarisse, Colard Laure, Charraud Mathis, Laroux Antoine, Mathieu Marie, Michon Loann, Paolo Eduardo, Pion Stawicki.

**Thoissey.**  
Collette Audois, sa mère;  
Lucie Audois, sa fille;  
Cécile Grosjean, sa compagne;  
Sylvie et Jean-Pierre,  
Agnès et Fabrice, ses sœurs et beaux-frères;  
Martin et Aurore, ses neveux,  
ont le douleur de vous faire part du décès de

**Luce AUCLAIR**  
survenu le 5 juillet 2017 à l'âge de 55 ans.  
Ses obsèques religieuses auront lieu le lundi 10 juillet 2017 à quinze heures en l'église de Thoissey.  
Luce repose à la chapelle funéraire des Sts Légers Guyon et Saint-Denis-sur-Chalaronne.  
Elle est appelée à voler sereinement son père

**Georges AUCLAIR**  
décédé en 2008.  
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

**Johann Thobay et Jennifer**, son petit-fils;  
M. et Mme Robert Marissé, son frère;  
les familles Bonaz, Delery, Blinici ont le plaisir de vous faire part du décès à l'âge de 87 ans de

**Madame Colette BLÉNIAT**  
née MANSSE  
Ses funérailles religieuses auront lieu le samedi 8 juillet 2017 en l'église Saint-Léger à dix heures suivies de son inhumation au cimetière de Grosbois dans l'intimité familiale.  
Condoléances sur registre.  
Fleurs ou dons pour la recherche contre le cancer.  
La famille remercie le personnel des Jonquilles de l'EPHAD de Nantua pour leur dévouement et rappelle à votre souvenir son époux

**Jean**  
part il y a juste 19 ans  
Chambre funéraire KOLLET  
Avenue d'Oronnes  
04.74.77.00.95

de la fin de son 2017 à l'heure Pégline Juliette à suivre cimetière repose de la registre faire-p

Saint-Aime M épouse Delphir Burcley Aurélie Blodie I Mitrou ses frère Gernan Philipp ses petit Lesiam Berger parent du déo

Mon à l'âge Joël reg Funérail Amour. Ses obs samedi quator l'église. Cet avis de rem

Oyonnax Lolita se parents trépassa décès c Mei survenu une été lieu le il heures Corniel repose, dans l'ir ni de cc Condol Cet avis de rem Com

**Profil acheteur**  
Plateforme de dématérialisation

www.marchepublique.fr/acheteur-aggco.com

Le JAIL propose d'annonces légales de vos départements

Agence Regal      Jonathan Trossat  
>> 04 50 51 97 85      >> 04 50 77 07 59  
LJL.legales@jail.fr/acheteur.com

**AVIS**

**Avis administratifs**

Direction départementale  
des Territoires de l'Ain  
Service Agricolture et Forêt

Demande d'autorisation de défrichement  
en vue de renouvellement de l'extension d'une carrière

**Avis de consultation publique**

Une demande d'autorisation de défrichement d'une surface totale de 6,734 ha sur les communes de LANCRANS (01200) et BELLEGARDE-SUR-VALDRENE (01208), a été déposée à la direction départementale des Territoires de l'Ain par la société FAMY dans le cadre de son projet de construction d'une carrière de pierre, 01208 CHATELAIN-EN-MICHAËLE.

Cette consultation publique aura lieu du 17 juillet 2017 au vendredi 4 août 2017 inclus.

Le dossier de cette demande, comportant notamment une étude d'impact et un registre destiné à recevoir les observations du public, est mis à la disposition du public à la direction départementale des Territoires de l'Ain, 23, rue Bourgoyen, 01200 FOURG-EN-REIMS.

Les horaires d'ouverture de la direction départementale des Territoires de l'Ain sont de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, du lundi au vendredi.

Toute personne souhaitant obtenir des informations complémentaires pourra prendre contact avec le service agriculture et forêt à la direction départementale des Territoires de l'Ain le 04 74 30 87 34 ou par mail [atf@ddt-ain.fr](mailto:atf@ddt-ain.fr).

Après la consultation publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance de l'étude de consultation des territoires, du bilan de cette consultation.

A l'issue de l'consultation, la décision relative à cette demande d'autorisation sera l'objet d'un arrêté préfectoral.

**Sergy.**  
Son épouse Andrée,  
ses enfants Jean, Claudine,  
Louance et Didier,  
sa belle-fille Véronique,  
sa petite-fille Mélanie,  
ont le grande plaisir de vous faire part du décès de

**Monsieur Honoré BARRIN**  
survenu le 4 juillet 2017 à l'âge de 95 ans.  
Ses obsèques religieuses seront célébrées le samedi 8 juillet 2017 à onze heures, en l'église de Sergy (01630).  
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

**Nouvelles-sur-Ain, Vireat.**  
Les parents de

**Maurice BERTHET**  
seront inhumés au cimetière de Nouvelles-sur-Ain le samedi 8 juillet 2017 à neuf heures trente. Un hommage lui sera rendu à cette occasion de la part de sa fille Mme Saint-Julien Annie, Gérard et toute sa famille.

**Challes.**  
Léon Chauvin, son époux,  
Catherine et Patrick Marinelli, sa fille et son gendre, Samuel, Audrey, Nathan, ses petits-enfants et leurs conjoints Elisabeth, Sylvain et Maomé, Loïc et Maïresse, ses arrière-petits-enfants, Michel et Renée Poncet, son frère et sa belle-sœur, Ulrica Bianchi, sa belle-sœur, les familles Aubes, Lacroix, les familles parentes et amies  
ont le douleur de vous faire part du décès de

**Madame Monique CHAUVIN**  
née POMCES  
survenu à l'âge de 82 ans.  
Monique repose à la maison familiale de Cox.  
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 10 juillet 2017 à quinze heures, en l'église de Challes, suivie de l'inhumation.  
Cet avis tient lieu de faire-part.

**Memento  
Obsèques**

**MARBRERIE  
POMPES FUNÈBRES**

• **POMPES FUNÈBRES  
FUNÉRAIRE**  
Organisation d'obsèques  
inhumation, crémation  
cimetière obsèques, cercueil  
monuments, maison funéraire  
déplacements domicile  
Fermantecro 117 et 24/24  
243, rue de Lyon - 01179 ORON  
04 50 28 70 61  
Service maison funéraire  
06 35 83 38 35

## ANNEXE 8



Accueil > Politiques publiques > Environnement, risques naturels et technologies > Participations du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement (art. L120-1-1 du code de l'environnement) > Forêt > Autorisation de défrichement en vue de l'extension d'une carrière à Lancrans

Forêt

Autorisation de défrichement en vue de l'extension d'une carrière à Lancrans

### Autorisation de défrichement en vue de l'extension d'une carrière à Lancrans

Article créé le 11/07/2017 par DDT - Service agriculture et forêt (SAF)

Mis à jour le 11/07/2017

Un arrêté d'autorisation de défrichement d'une surface boisée de 6.7334 ha sur les communes de Lancrans (011200) et Bellegarde sur Valserine (01230) a été déposée à la direction départementale des territoires par la société FAMY dont le siège social est situé, 415 rue de la Poste, 01200 Châtillon en Michaille.

Une consultation publique aura lieu du 17 juillet 2017 au vendredi 4 août 2017 inclus.

Le dossier de cette demande, comportant notamment une étude d'impact et un registre destiné à recevoir les observations du public, est tenu à la disposition du public à la direction départementale des territoires des territoires de l'ain, 23 rue Bourgmeier, 01000 Bourg en Bresse.

Les horaires d'ouverture de la direction départementale des territoires sont : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, du lundi au vendredi.

Toute personne souhaitant obtenir des informations complémentaires pourra prendre contact avec le service agriculture et forêt à la direction départementale des territoires jusqu'au 4 août 2017 par mail ([acc-sa@ain.gouv.fr](mailto:acc-sa@ain.gouv.fr)) ou par courrier à l'adresse ci-dessus.

Après la consultation publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance en direction départementale des territoires, du bilan de cette consultation.

A l'issue de l'instruction, la décision relative à cette demande d'autorisation fera l'objet d'un arrêté préfectoral.

Partager